

Missions du Comité international

gation résultant de la possession et de l'exploitation du bateau.

La Fondation ne possède ni le capital ni l'organisation technique nécessaires pour assumer l'exploitation des moyens de transports mis à sa disposition. Aussi s'est-elle adressée à une société de navigation déjà existante, la « Schweizerische Reederei A.G. », à Bâle. Les frais occasionnés à la « Schweizerische Reederei » lui seront remboursés par le revenu des contrats de transports. En raison du but humanitaire visé, la société a renoncé à revendiquer un bénéfice d'exploitation. Quoiqu'organismes distincts, la Fondation et la Reederei sont, pour l'accomplissement de leur tâche, sous le contrôle direct du Comité international. En outre, le Comité international entreprendra des démarches diplomatiques nécessaires pour assurer aux bateaux leur libre navigation.

Le Comité international de la Croix-Rouge espère que la création de ce nouvel organisme permettra de rendre encore plus efficaces les efforts très grands des Sociétés nationales de Croix-Rouge tendant à secourir les victimes de la guerre par des envois de vivres et de médicaments.

Missions du Comité international de la Croix-Rouge

France

*Visites de camps d'internés civils en France occupée,
faites par le D^r R. Marti.*

Camp d'hébergement de Troyes (Aube) (Ecole Jules Ferry)

11 décembre 1941

Ce camp qui, dans l'école Jules Ferry, abrite près de deux cents personnes, dont quelques dizaines de Britanniques, avait déjà été visité, en été 1941, par les délégués du Comité international ; il avait été trouvé nettement insuffisant sous tous les rapports, et particulièrement au point de vue de l'hygiène ; or, il s'est amélioré depuis, grâce à la présence d'un nouveau commandant (civil) français, ainsi qu'à la diminution du nombre des personnes hébergées, et enfin aux colis de la Croix-Rouge qui, depuis peu, parviennent à Troyes. Tous les hébergés qui viennent du Pas-de-Calais habitent au camp ; les Britanniques aussi, à l'exception de quelques dizaines qui vivent à Troyes, tout en dépendant, eux aussi, du centre d'hébergement. On note la présence de cinq hommes dont l'âge dépasse 67 ans, de femmes, dont la plus âgée a 92 ans, et de 26 enfants qui en ont moins de 15.

Les autorités allemandes ont autorisé les Britanniques à travailler dans la région de Troyes ; aussi ne reste-t-il au camp que des femmes,

Missions du Comité international

des enfants et des vieillards incapables de travailler. Les hébergés peuvent également, s'ils en expriment l'intention, séjourner dans la ville de Troyes, mais les personnes sans ressources restent au camp. Les Britanniques logent, pour la plupart, dans une grande maison du centre de la ville.

Les dortoirs de l'école Jules Ferry sont maintenus en bon état de propreté, et les locaux, munis du chauffage central, disposent d'une quantité de charbon équivalant à celle des autres écoles de Troyes. La préfecture de l'Aube a fait installer dans chaque chambre des prises de courant permettant à chacun de préparer à sa façon les aliments qui lui sont distribués (ce sont les mêmes que ceux auxquels la population française a droit).

Le camp reçoit de 20 à 25 litres de lait pour les vieillards et les enfants, à raison de 5 décilitres par jour pour les vieillards, 7,5 décilitres pour les enfants de moins de 6 ans, et 2,5 décilitres pour les enfants de 6 à 13 ans. On distribue, en outre, 250 grammes de café par personne et par mois. Aucune critique n'est à formuler au sujet de la nourriture. Il n'y a pas de cantine.

Les hébergés sont autorisés à sortir du camp jusqu'à la tombée de la nuit dès qu'ils sont en possession de la carte anthropométrique, que la préfecture de l'Aube, après examen avec la « Kommandatur » locale, leur délivre dans les trois premières semaines de leur hébergement.

En ce qui concerne l'habillement, la femme de confiance des Britanniques a déjà envoyé au Comité international la liste des vêtements et sous-vêtements désirés, et elle insiste, notamment, sur les objets suivants qu'elle voudrait obtenir : des lainages, des chaussettes, des écharpes, et surtout des chaussures.

Le Comité international a, le 20 août 1941, adressé au camp une lettre où il annonçait des envois de colis ; elle n'est parvenue à destination que le 1^{er} décembre. Les premiers colis de la Croix-Rouge britannique sont arrivés il y a deux semaines ; 132 colis de la Croix-Rouge britannique, expédiés via Genève, ont été reçus en trois fois au camp de Troyes, et, de leur côté, les internés de Vittel ont fait deux envois de denrées qu'ils ont prélevées à cet effet sur les colis que la Croix-Rouge britannique leur destinait : 716 kilos en septembre 1941 ; 710 kilos, 6 caisses, le 30 octobre. Sont annoncés, en outre, de nouveaux envois du Comité international.

Deux fois par semaine, les chambres sont désinfectées au moyen d'un petit appareil à main, procédé insuffisant, la vieille école Jules-Ferry nécessitant de patientes et longues désinfections. Toute installation de bains manquant au camp, les hébergés doivent utiliser les douches de la ville. A la demande des autorités allemandes, les autorités préfectorales de l'Aube viennent de leur soumettre un devis d'installation de douches.

Missions du Comité international

En attendant, les hébergés qui n'ont pas les moyens de prendre leurs douches en ville utilisent l'eau chaude de la cuisine du camp et, chaque jour, quatre corvées fournissent l'eau chaude.

Un médecin français visite le camp deux fois par semaine, et les cas sérieux sont immédiatement dirigés sur l'hôpital de la ville. D'une manière générale, l'état de santé est bon.

Une Anglaise, qui est du nombre des hébergées, organise le culte protestant. Les catholiques vont librement aux églises de la ville.

Les livres sont peu demandés. Cependant, l'Union chrétienne des jeunes gens visite le camp et lui en fournit. On compte actuellement au camp 75 livres publiés en français et 20 en anglais. Vu l'absence de censure, les hébergés de Troyes n'ont pas encore été autorisés à correspondre avec la Grande-Bretagne ou avec le continent. Aussi le délégué du Comité international a-t-il demandé aux autorités allemandes de l'Aube et de Paris de permettre aux hébergés britanniques de Troyes de communiquer avec la Grande-Bretagne et les Dominions ; et, il a proposé que cette correspondance soit dirigée sur Vittel, où se ferait la censure. Cette proposition semble avoir été agréée.

Les désirs exprimés par la « femme de confiance » sont notamment les suivants : parfaire l'installation sanitaire ; obtenir les vêtements et sous-vêtements dont le Comité international possède déjà la liste ; autoriser la correspondance avec la Grande-Bretagne ; continuer le versement des allocations, en partie supprimé depuis juillet 1941, ensuite du départ du Consulat des Etats-Unis d'Amérique ; obtenir des envois réguliers de paquets de la Croix-Rouge britannique.

En résumé, les installations de ce camp sont en progrès, et le délégué du Comité international a trouvé les internés plus calmes que lors de sa première visite.

Camp d'internés civils britanniques de Saint-Denis (Paris) (Frontstalag 122)

8 décembre 1941

Ce camp, qui abrite plus d'un millier de Britanniques, a déjà été visité en été ; depuis, il a reçu de nombreuses améliorations, en particulier la construction de huit baraques dans la cour, destinées à permettre à certains internés de quitter la caserne, trop peuplée. Néanmoins quelques centaines d'internés de Drancy ayant été transférés à St-Denis, ce Stalag est surpeuplé malgré les améliorations réalisées.

Le camp est ainsi composé de deux parties : la caserne, les baraques. De grandeurs diverses, les dortoirs reçoivent de 4 à 32 hommes ; en moyenne, 12 à 15 personnes. Pour la majorité des internés on dispose de couchettes à deux étages, du type courant, avec une paille (dont la paille est renouvelée régulièrement) ; de draps et de couvertures (trois pour les internés des baraques). En outre, 600 couvertures à distribuer lors des grands froids sont annoncées par le Comité international ;

Missions du Comité international

celles-ci seront réservées aux internés âgés. Les poêles, chauffés au charbon, sont alimentés d'un seau de charbon tous les deux jours pour chaque chambrée. Indiquons que, lors de la visite du délégué du Comité international, les dortoirs étaient tous agréablement chauffés. Confortables en été, les huit baraques le sont moins en hiver pour les 60 internés qui les habitent ; leurs parois, faites d'une épaisseur unique de briques creuses, laissent, en effet, pénétrer le froid. Les couchettes, à deux étages, y sont proches les unes des autres.

Les internés estiment que le camp contient de 500 à 700 personnes de trop ; il donnerait d'ailleurs lieu à peu de critiques si l'on n'avait pas dû y admettre les internés de Drancy ; ce sont ces derniers surtout qui logent au 3^{me} étage de la caserne et dans les baraquements trop humides et malsains. Le camp compte quelques centaines d'Israélites, qui logent pour la plupart, dans les baraques.

De nombreux sous-vêtements ont été distribués. Cependant le problème de l'habillement est l'un de ceux qui préoccupent le plus les internés ; les autres se rapportent surtout à leurs ressources financières et à celles de leurs familles. L'homme de confiance s'efforce de fournir à chacun un double assortiment de sous-vêtements ; mais il n'y en a pas assez, et il manque notamment des pantalons et des chaussures. Depuis le début de la captivité, les vêtements se sont élimés, et rares sont les internés qui ont des habits satisfaisants. Les travaux de cuisine sont confiés à des cuisiniers britanniques. Au dire des internés, l'alimentation serait plutôt insuffisante si la Croix-Rouge britannique n'envoyait pas des colis ; fort heureusement, ces envois parviennent en très bon état, et dans les quantités annoncées par le Comité international ; aussi aucune réclamation n'est à présenter quant à la nourriture. Indiquons ici que l'officier allemand préposé à la réception des paquets et à leur censure fait la recommandation qui suit : il convient de ne pas emballer les denrées avec du papier, mais d'employer de la fibre ou du bois. Lorsque les colis arrivent dans du papier, les internés examinent chaque fragment de l'emballage dans l'espoir d'y découvrir quelque nouvelle ; aussi les autorités du camp se voient-elles obligées de vérifier tous les envois, et cela ralentit considérablement le rythme de leur distribution.

On n'a pas débarrassé entièrement le 3^{me} étage de la caserne de sa vermine ; les punaises y abondent. Les dortoirs sont désinfectés à tour de rôle, mais comme le camp est trop peuplé, on ne peut pas les laisser assez longtemps fermés, et la désinfection demeure insuffisante. Il faut ajouter que les bâtiments sont anciens et que les repaires de la vermine ne sont pas atteints de manière efficace.

Le personnel du Service de santé n'a pas changé depuis la dernière visite du délégué du Comité international ; il est dirigé par un médecin-chef, assisté de deux confrères. L'infirmerie, qui, avec ses lits blancs, paraît une clinique véritable, est toujours parfaitement tenue ; elle est bien chauffée. Le médecin-chef allemand visite le camp deux fois par

Missions du Comité international

semaine, et son adjoint tous les jours. Lors de la visite du délégué, 21 malades se trouvaient alités, la plupart à cause de légers malaises ou d'influenza. Les cas graves sont transportés à l'hôpital du Val-de-Grâce, les tuberculeux le sont au sanatorium de Brevannes et les hommes atteints de maladies mentales à Villejuif. En général, l'état sanitaire est bon et aucune épidémie n'est à signaler. Les médicaments sont suffisants ; on prépare les régimes à l'aide des colis reçus de Grande-Bretagne ou du Canada, car les autorités du camp n'octroient à l'infirmier qu'un supplément de graisse. Le service dentaire est assuré par deux équipes de dentistes.

Le camp de St-Denis compte plus de cent ecclésiastiques dont une cinquante sont des prêtres ; ils logent ensemble ainsi qu'ils l'ont désiré. Les cultes ont lieu régulièrement et aucune difficulté n'est à signaler.

Quant à la bibliothèque, elle est très bien fournie.

Un terrain est réservé aux sports au milieu de la cour. Un véritable théâtre a pu être installé ; les internés, qui lui vouent tous leurs soins, y ont donné à Noël, avec l'assentiment des autorités du camp, un spectacle auquel assistèrent deux cents enfants choisis parmi les plus pauvres du quartier : c'était une manière de remercier l'arrondissement de St-Denis, qui aide les internés dans leurs achats de vivres. Des pochettes-surprises ont été distribuées à tous ces petits spectateurs. En outre, une certaine quantité de colis ont été transmis à la mairie du quartier, pour les familles les plus pauvres de St-Denis.

D'après le témoignage des internés eux-mêmes, l'Union chrétienne de jeunes gens leur donne une aide considérable dans le domaine musical ; et ils ont assez d'instruments.

La correspondance des internés reste quatre ou cinq jours au camp pour les besoins de la censure ; puis il faut compter de cinq à six semaines pour le trajet Paris-Grande-Bretagne, et autant pour le retour.

Les familles ont la faculté de faire aux internés des visites d'une demi-heure toutes les deux semaines ; et chaque homme est autorisé à recevoir de sa famille un colis de 5 kilos et deux bouteilles de vin par semaine.

Il existe un « tribunal de camp » formé par les internés eux-mêmes et qui connaît des délits peu graves, inflige des corvées, etc. Les cas sérieux sont alors remis aux autorités du camp.

Au sujet des ressources financières, il convient de signaler qu'elles se composent de deux parties : le « fonds de camp » et les secours alloués par l'Ambassade des Etats-Unis. Le « fonds de camp » est alimenté par les bénéfices de la cantine, par des dons privés, etc. Il sert notamment à louer des instruments de musique, acheter des livres, alimenter la cantine, donner des soins dentaires, et quand il reste des disponibilités, celles-ci sont réparties, tous les six mois, parmi les internés. En ce qui concerne les allocations américaines, il convient de souligner que, depuis juillet 1941, les internés ne touchent plus les 300 francs français qu'ils recevaient chaque mois. Les familles des internés, d'autre part, tombent

Missions du Comité international

de plus en plus dans la misère, car, également depuis juillet 1941, elles n'ont plus été secourues financièrement. Aussi la question de leurs allocations et la situation de leurs familles préoccupent-elles beaucoup les internés. Plusieurs familles dans la misère ne parviennent plus, dit-on, à payer leurs loyers et risquent d'être expulsées par leurs propriétaires. Sur ce point douloureux, les internés de St-Denis désireraient être assimilés aux prisonniers français ; toutefois, ils remercient la Croix-Rouge britannique de ses envois de colis, qui sont le « soleil » du camp. Ajoutons, qu'après arrangement avec la régie des tabacs, les internés ont droit à six paquets de cigarettes et trois paquets de tabac par mois ; mais ayant appris que leurs camarades du « Heilag » de Rouen étaient, au début de leur séjour en France occupée, privés de colis, ils leur en ont fait parvenir 1300 pris sur leur petite réserve.

En résumé, le camp de St-Denis serait un bon camp s'il était moins peuplé, et la plupart des critiques formulées découlent de cet état de choses. Les autorités du camp sont très bienveillantes à l'égard des internés, qui entretiennent avec elles d'excellentes relations.

Kenya

*Visites de camps de prisonniers de guerre italiens,
faites par M. H. E. Burnier*

Camp n° 361-362

29 octobre 1941

L'effectif du camp était de plusieurs centaines d'hommes lors de la visite du délégué du Comité international. Tous les prisonniers sont de nationalité italienne ; un seul est officier : le médecin. Ce camp est un détachement de travail et les prisonniers, qui sont employés à la réfection d'une route, logent sous des tentes confortables et, dans l'ensemble, bien équipées. Cependant, un certain nombre de prisonniers dorment par terre, ce qui ne présente pas les inconvénients ni les dangers que l'on pourrait supposer ; en effet, si le climat de cette région est plutôt chaud, il est salubre, et, la saison des pluies passée, le sol est parfaitement sec. Cependant, des couchettes pour tous les prisonniers seraient nécessaires, et le délégué a reçu l'assurance qu'elles seraient obtenues aussitôt que possible ; les prisonniers ont des couvertures et des paillasses en suffisance.

Etant donné le caractère itinérant de ce camp, qui se déplace tout entier lorsque les travaux sont terminés sur une section de la route, les enceintes de fils de fer barbelés qui l'entourent ne sont que tout à fait temporaires et semblent être posées plutôt pour la forme que pour prévenir les évasions. En fait, les prisonniers paraissent jouir d'une très grande liberté.

Missions du Comité international

Les latrines, amplement suffisantes, sont du type généralement employé pour les camps des armées en campagne (tranchées profondes) et répondent aux exigences de l'hygiène. Il n'y a naturellement pas de salle de douches, mais les prisonniers ont droit à deux gallons d'eau par jour et par homme. Ils font leurs ablutions en plein air à l'aide de baquets et de bidons. Le dimanche, ils sont conduits à une rivière où ils peuvent se baigner.

Il y a trois repas par jour, et aucune plainte concernant la nourriture n'a été formulée jusqu'ici, les prisonniers pouvant améliorer leur ordinaire avec des denrées achetées à la cantine.

Le camp possède une infirmerie, où sont traités les cas sans gravité. Quant aux cas graves ou nécessitant une intervention chirurgicale, ils sont évacués en ambulance sur un hôpital qui se trouve à quelque distance. Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de maladies graves ou contagieuses, ni aucun décès ; on n'a enregistré que quelques cas de maladies vénériennes, qui ont été traitées et guéries.

Quelques prisonniers n'ont pas encore reçu tous les vêtements auxquels ils ont droit d'après les règlements en vigueur ; des chaussures seraient, en particulier, très nécessaires ; cet état de choses, qui n'est évidemment que temporaire, a été signalé aux autorités, et celles-ci ont assuré le délégué du Comité international qu'il y serait immédiatement remédié dans la mesure du possible.

Comme toute l'eau du camp est amenée, dans des camions, d'une source qui se trouve à quelque distance, il n'y a naturellement pas de blanchisserie ; cependant, les prisonniers peuvent laver dans des baquets quelques petits effets personnels, et, le dimanche, ils ont la faculté de laver leur linge dans la rivière mentionnée plus haut. Si l'on tient compte de la situation géographique du camp, cet arrangement, qui pourrait sembler quelque peu insuffisant, est le seul possible et demeure satisfaisant ; aucune plainte n'a été recueillie à ce sujet.

En ce qui concerne la paie, les prisonniers reçoivent pour leur travail les mêmes salaires que dans tous les autres camps ; les prisonniers peuvent envoyer de l'argent à leurs familles dans leur pays d'origine.

Les prisonniers travaillent de 7 h. à 11 h. 30 et de 11 h. 30 à 17 h. 30 tous les jours, à l'exception du samedi où le travail prend fin à 11 h. 30, et du dimanche, jour de repos. Toutefois, les prisonniers ne sont pas au bénéfice d'assurances, ni contre les maladies, ni contre les accidents.

Comme il n'y a pas d'aumôniers dans le camp, aucun service religieux n'est célébré.

Quant à la lecture, elle fait encore complètement défaut et aucune classe d'étude n'a été organisée.

Les prisonniers n'ont pas bénéficié d'envois d'argent, mais, certains d'entre eux ont reçu des paquets envoyés par leurs familles en Somalie occupée et transmis par les soins de la Croix-Rouge italienne de Mogadishu. Jusqu'à présent, aucune société de bienfaisance ne s'est occupée du camp n° 361-362.

Missions du Comité international

Le commandant du camp a déclaré être tout à fait disposé à faciliter la transmission d'actes, de pièces, de documents, etc. pour les prisonniers ; d'ailleurs, de telles demandes ne se sont pas encore produites.

Camp n° 356

15 et 17 novembre 1941

L'effectif, le jour de la visite du délégué du Comité international, formait un total de plus de trois mille prisonniers, dont plus de deux mille officiers de tous grades (de général à sous-lieutenant), ainsi que près de mille sous-officiers et soldats. Situé dans une région salubre, à 2.200 m. d'altitude, le camp est divisé en trois « compounds » séparés, ayant chacun un homme de confiance, assisté par des chefs de sections, et des chefs de baraque.

L'un des « compounds » a la lumière électrique ; les deux autres, actuellement éclairés la nuit par des lampes à pétrole, recevront une installation d'électricité.

Les prisonniers ont des paillasses et quatre couvertures chacun ; draps et oreillers manquent encore. La Convention, dite Code des prisonniers de guerre, en traduction italienne, est à la disposition des hommes de confiance ; on en voit plusieurs exemplaires dans le camp. Quant aux ordres, ils sont donnés en anglais et traduits par des interprètes.

Les prisonniers peuvent prendre des douches sans restriction. Ils n'ont pas d'eau courante chaude, mais on peut toujours obtenir de l'eau chaude aux cuisines. Il y a de l'eau en abondance dans le camp et jusqu'à présent, il n'a pas été nécessaire de la rationner. Cependant, il est possible que, durant la saison sèche qui débute à cette époque de l'année, il devienne nécessaire d'introduire certaines restrictions dans l'usage de l'eau ; mais il y aura toujours une quantité d'eau largement suffisante pour les besoins des prisonniers.

Trois repas sont servis chaque jour. La nourriture est de bonne qualité et conforme aux rations distribuées dans tous les camps. Les prisonniers ont, en outre, la faculté d'acheter à la cantine des denrées et des aliments pour apprêter des plats supplémentaires.

L'infirmerie peut hospitaliser 50 malades. Quant à la construction d'un hôpital, elle est à l'étude en ce moment. Le personnel de l'infirmerie et du dispensaire qui lui est attaché se compose d'un médecin britannique, d'un médecin-chef italien et d'un nombre variable d'officiers médecins italiens. Les soins donnés aux malades sont bons et les cas graves ou contagieux, de même que ceux qui nécessitent une intervention chirurgicale, sont évacués immédiatement sur un hôpital de la région. C'est la malaria qui est la maladie la plus fréquente ; cependant, dans la plupart des cas, elle a été, sans doute, contractée par les prisonniers avant leur arrivée au camp n° 356, car, à cette altitude, elle est rare.

Missions du Comité international

Les prisonniers ont reçu des vêtements, du linge et des chaussures, mais pas encore en suffisance. Les autorités ont d'ailleurs affirmé que d'importants envois d'articles vestimentaires étaient en route et qu'il serait remédié, aussitôt que possible, à la pénurie de vêtements. Un grand nombre de prisonniers ont des effets personnels et la majorité d'entre eux sont en possession de leurs uniformes complets.

Un nouvel arrangement concernant les soldes, qui entrera en vigueur incessamment, autorisera les prisonniers à envoyer de l'argent à leurs familles dans les territoires occupés, mais pas en Italie. Les seuls prisonniers du camp n° 356 qui travaillent, sont ceux qu'on emploie comme artisans à la construction du camp, ainsi que les ordonnances attachées aux officiers. Les prisonniers ont formé un comité d'entraide et de secours à l'intention de ceux qui sont dans le besoin ; il a décidé de faire régulièrement des dons aux sœurs d'une mission catholique qui se trouve près du camp d'évacués italiens n° 1, pour venir en aide aux nécessiteux. Les autorités britanniques y ont consenti et plusieurs sommes d'argent ont déjà été envoyées à cet effet.

Quatre aumôniers italiens célèbrent sans aucune restriction les offices italiens et veillent aux intérêts religieux des prisonniers. Une chapelle a été construite, mais très petite ; aussi les prisonniers ont-ils exprimé le vœu d'en édifier une autre, plus grande.

Ces hommes ont établi eux-mêmes un court de tennis grâce à l'argent des bénéfices provenant de la cantine et ils espèrent en construire un second dans un très proche avenir.

Les promenades ne sont pas autorisées. La lecture fait encore presque complètement défaut et c'est là une lacune qu'il est urgent de combler. Le président du Comité de la Croix-Rouge italienne de Somalie a écrit, il y a déjà un certain temps, qu'il avait réussi à rassembler 3.000 volumes, mais ceux-ci n'étaient pas encore arrivés. Les officiers britanniques du camp ont prêté des livres à ceux des prisonniers, très peu nombreux, qui connaissent l'anglais ; cette générosité a été grandement appréciée. Des classes d'étude ont été organisées et des conférences sont données par certains prisonniers sur des sujets très divers. Les prisonniers peuvent faire de la musique et ils ont organisé des représentations théâtrales ainsi que des séances de chant, qui sont fort appréciées.

Tous les prisonniers ont pu informer leurs familles de leur capture, mais un grand nombre d'entre eux sont sans nouvelles des leurs bien que les lettres provenant de l'Italie commencent à arriver de manière régulière. Il convient de souligner que les hommes de confiance ont toute liberté de correspondre avec les autorités et que, jusqu'à présent, aucune société de bienfaisance ou de secours ne s'est encore occupée des prisonniers du camp n° 356.

Le délégué du Comité international conclut que la visite de ce camp lui a laissé une très bonne impression et que les prisonniers semblent satisfaits de leur sort et du traitement qui leur est accordé.

Afrique du Sud

*Visite du camp de prisonniers de guerre de Sonderwater (Italiens),
faite par le D^r E. Grasset*

9 et 10 septembre 1941

Le camp est situé dans une région salubre, où il n'y a ni maladies tropicales, ni malaria, et à une altitude d'environ 1634 mètres; la chute totale des pluies s'y monte à 72,5 centimètres, et la température mensuelle maximum y est de 28^o,8 centigrades, et la température minimum descend jusqu'à 2^o,2 centigrades. A l'exception d'une courte période en hiver, pendant laquelle les nuits parfois sont froides, le climat est en général très tempéré. D'après les renseignements qui ont été fournis par le commandant adjoint du camp qui accompagnait le délégué pendant sa visite, le camp utilisé, à l'origine, pour des troupes, a été agrandi depuis; la partie nouvelle en forme les trois huitièmes.

Le jour de la visite, l'effectif total des prisonniers s'élevait à plusieurs dizaines de mille, dont 120 officiers, 100 médecins militaires et 20 aumôniers. Chacun des cinq groupes du camp comprend plusieurs milliers de prisonniers, et forme une unité indépendante ayant sa propre organisation sanitaire et son administration disciplinaire. Toute l'administration, les mess, les magasins de denrées alimentaires, l'infirmerie, l'hôpital central et les annexes sont installés dans des bâtiments permanents, tandis que les prisonniers — officiers, sous-officiers et soldats — sont logés sous des tentes du modèle Bell (rond), d'environ 4,9 mètres de diamètre, sur 3,8 mètres de haut, montées sur un piquet central; huit hommes logent sous chaque tente; il n'y a eu aucune réclamation de la part des prisonniers au sujet de ce système de logement. Tout paraît être très hygiénique et très propre dans les diverses sections du camp. Les officiers, eux, sont logés dans des tentes du même modèle, mais pourvues de lits avec un minimum de trois couvertures et des oreillers; il y a deux officiers par tente, arrangement analogue à celui des officiers des troupes de garde.

L'état général de l'hygiène et les installations sanitaires sont satisfaisants. L'eau est amenée dans divers points du camp; elle est stérilisée et examinée périodiquement. Une salle spéciale est dotée d'une bonne installation permanente d'épouillage et de désinfection; tous les prisonniers qui arrivent au camp doivent y passer, après quoi, ils subissent une visite générale faite par des médecins militaires italiens. L'état de la peau, ainsi que les maladies parasitaires et vénériennes sont l'objet d'une attention particulière. Pendant la visite, médicale les effets personnels des prisonniers passent à la désinfection dans une grande étuve à vapeur, puis à la chaleur sèche. D'après les médecins militaires italiens et les « marescialli », ce système de désinfection paraît efficace, et l'épouillage pourrait, en cas de nécessité, se faire à raison de 2.000

Missions du Comité international

prisonniers par jour. La station d'épouillage est pourvue d'une section spéciale pour le traitement de la gale. Des vêtements sont distribués à chaque prisonnier : culotte courte, pantalon, veste, chemise et veste de travail.

Du matériel de réparation a été distribué aux prisonniers ; mais en quantité insuffisante ; aussi, le délégué du Comité international a examiné la possibilité d'en procurer davantage aux prisonniers par l'intermédiaire de la Croix-Rouge sud-africaine, et du Comité dit « Comforts Committee ». Certains prisonniers s'occupent à tricoter des chaussettes. D'après les informations recueillies par le délégué du Comité international dans les divers groupes du camp et les renseignements fournis par les médecins et les hommes de confiance, on doit considérer la qualité et la quantité de la nourriture comme étant entièrement satisfaisantes.

L'organisation sanitaire se compose, pour chaque section du groupe, d'une infirmerie avec son personnel sanitaire ; il y a un hôpital central pour l'ensemble du groupe sous le contrôle d'un médecin militaire de l'Union de l'Afrique du Sud et des 100 médecins militaires italiens qui se trouvent au camp. Tous les cas nécessitant un traitement plus complet sont envoyés à l'hôpital général du camp ; celui-ci contient 1500 lits et est doté d'un personnel qui se compose de 15 médecins militaires italiens, y compris 2 chimistes et 2 bactériologues, du personnel subalterne et des infirmiers, ces derniers également italiens. Tous les prisonniers ont été vaccinés contre le typhus et le paratyphus ; et il n'y a eu aucun cas de typhoïde parmi les prisonniers qui ont été inoculés. Jusqu'à présent, on n'a pas vacciné les prisonniers contre la variole, parce qu'on a pu observer, chez presque tous, des marques efficaces de vaccination antivariolique. Quatre cas de tuberculose bacillaire ont été isolés. Des cas de syphilis et de gonorrhée bacillaires sont également en traitement dans le groupe d'isolement. On ne signale que huit décès depuis la création du camp. 6.243 cas dentaires ont été traités ; pour la plupart, les soins se sont limités à l'extraction. 2.391 cas ophtalmologiques ont été examinés par des spécialistes italiens.

On ne demande jamais aux prisonniers de faire des travaux en dehors du camp. A plusieurs reprises, les hommes de confiance ont prié le délégué du Comité international de soumettre aux autorités le désir qu'ont les prisonniers d'exécuter un travail rétribué. Notons que les prisonniers ont créé des jardinets avec des outils que les autorités leur ont fournis ; la menuiserie est très en vogue et un grand nombre d'hommes utilisent l'atelier pour façonner des meubles et faire divers travaux artistiques.

Des jeux ont été donnés aux prisonniers de la part du « Comforts Committee » ; ils seraient heureux d'en recevoir un plus grand nombre, en raison de leur effectif important.

Le « Comforts Committee » et la société italienne locale de « Comfort and Relief » ont fourni des livres, mais en petit nombre. Outre romans

Missions du Comité international

et ouvrages d'imagination, des livres de grammaire italiens et anglais seraient appréciés ; ils permettraient aux prisonniers d'organiser des cours qui, jusqu'à présent, n'ont pu être créés que sur une échelle restreinte. Divers objets et effets, comprenant notamment des nécessaires à raser, des articles de sport, des ballons de foot-ball, des jeux, du papier, des crayons, du matériel de réparation, une petite quantité de livres ont été expédiés au camp par le Comité italien « Gift and Comforts », et par le « Gift and Comforts Committee » de la Croix-Rouge sud-africaine. D'autre part, tous les prisonniers étant catholiques, seuls les offices catholiques sont célébrés dans le camp ; ils le sont en italien, soit dans une salle du mess, soit en plein air. Quelques autels, très artistiques, ont été construits par les prisonniers dans les diverses unités. Une fois par semaine, un représentant de l'aumônier se rend auprès de l'aumônier catholique sud-africain, lequel fournit l'hostie et le vin pour l'office religieux, ainsi que les objets de culte pour l'autel.

Indes Britanniques

*Visite du General Hospital Poona (Italiens),
faite par M. Ch. Huber*

10 et 13 novembre 1941

Le « British General Hospital », qui hospitalisait le jour de la visite du délégué du Comité international 61 officiers et 111 sous-officiers et soldats, est formé d'une dizaine de bâtiments environ, répartis sur un grand terrain dans le quartier des jardins. Dans l'un de ces bâtiments sont installés des prisonniers de guerre italiens. D'autres sont probablement arrivés depuis la visite du délégué du Comité international et occupent sans doute deux ou trois autres bâtiments. Une enceinte de fils de fer barbelés est placée à plusieurs dizaines de mètres de la maison et les malades peuvent se promener autour du bâtiment.

Le climat de Poona est considéré comme sain et sec, la ville se trouvant à environ 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les bâtiments de l'hôpital, qui sont solidement construits en maçonnerie, comprennent deux étages contenant des salles très spacieuses pourvues de ventilateurs et d'éclairage électrique. La literie est en bon état. Chaque lit est muni de draps et de couvertures de laine. Bonne, et appropriée à leur état, la nourriture, donne satisfaction aux malades. Quant aux traitements et aux soins, ils sont excellents sous tous les rapports. Les prisonniers apprécient notamment l'amabilité du colonel commandant de l'hôpital, qui fait de son mieux pour leur être agréable. C'est ainsi qu'il leur a procuré un jeu de ping-pong, placé sous un arbre, et qu'il a installé pour eux un tennis. De plus, il a fait venir à l'hôpital un orchestre et même une compagnie d'artistes lyriques. Et pour le 11 novembre, jour anniversaire du roi d'Italie, il leur a promis de la bière. En outre, le colonel a institué un livre de demandes où les prisonniers et le doyen des officiers

Missions du Comité international

inscrivent toutes leurs requêtes. Lui-même note dans ce livre les démarches qu'il a pu faire à ce propos. Le doyen des officiers et les prisonniers ont prié le délégué du Comité international d'être leur interprète auprès du colonel et de lui exprimer leurs sentiments de gratitude pour les soins et les bons traitements qu'il leur fait prodiguer. De son côté, le colonel a relevé l'attitude correcte du doyen des officiers, qui maintient une discipline exemplaire parmi les prisonniers. Les officiers italiens s'efforcent de venir en aide aux soldats prisonniers en leur cédant une partie de leur solde : Les officiers supérieurs touchent 4 roupies, les capitaines 3 roupies, les lieutenants et sous-lieutenants 2 roupies.

Dans le même groupe de bâtiments se trouvent les malades militaires britanniques ; l'installation est absolument semblable à celle des prisonniers de guerre italiens, avec la seule différence que les Britanniques disposent d'un appareil de radio tandis que le camp des Italiens en est dépourvu.

Guyane hollandaise

*Visites de camps d'internés civils allemands de Copieweg,
faites par M. R. Moll*

du 3 au 6 janvier 1942

Copieweg, mission catholique hollandaise encore en activité, est situé à mi-chemin entre le village de Lelyderp (où habite le médecin du camp) et la station ferroviaire de Onderwacht à une trentaine de kilomètres de Paramaribo. Les installations sont en bordure du chemin de fer et de la route, qui, de la capitale, s'enfoncent vers l'intérieur du pays. De Copieweg à Paramaribo, il y a une demi-heure de voiture. Le sol sablonneux écarte tout danger de malaria ; beaucoup d'ombrages, de grands arbres et des palmeraies atténuent l'action de la chaleur et font du site un endroit agréable et plaisant. Le bâtiment de la mission catholique hollandaise, loué au Gouverneur de Surinam, abrite le « camp des hommes », qui est séparé du « camp des familles » par des barbelés. Les internés de ces deux camps logent dans des baraques en bois, construites spécialement pour eux ; chaque baraque comprend trois chambres et une galerie latérale couverte. A l'entrée du camp se trouve le corps de garde, séparé également des internés par des barbelés ; une porte à l'ouest donne accès au « camp de familles » ; une porte sud, à celui des hommes.

Le « camp des familles » comprend 12 baraques, habitées chacune par six à onze personnes, suivant le nombre des enfants. Indépendamment de trois familles juives qui occupent la première baraque, 24 hommes, 27 femmes (dont trois non mariées) et 34 enfants habitent le camp. Deux servantes négresses, dont l'une est rétribuée par le Gouvernement et l'autre par les internés, font les gros travaux. De petits jardins potagers fournissent des légumes qui seront apprêtés par les femmes

Missions du Comité international

des internés, sur de petits fourneaux ouverts, disposés dans la galerie des baraques. En réalité, aucune femme et aucun enfant ne sont internés ; les femmes vivent en communauté familiale. Elles sont libres de partir et de s'installer en ville avec leurs enfants, lorsqu'elles le désirent.

Le « camp des hommes » est logé dans le bâtiment principal de la mission, comprenant un étage avec galerie. 48 internés s'y trouvent actuellement, dont deux en ce moment sont soignés à l'hôpital de Paramaribo ; quant aux gros travaux, notamment le nettoyage des latrines et des bains, ils sont faits par deux forçats. Chaque lit a sa moustiquaire, car toute la colonie a naturellement des moustiques. Dans les baraques, les internés ont leurs effets personnels, notamment des lits, matelas, draps et couvertures apportés de leurs anciennes habitations, le tout très propre et bien tenu. Jusqu'ici, la Convention dite « Code des prisonniers de guerre » n'avait jamais été communiquée aux internés qui affirment que le règlement qui leur était appliqué, la « Maatregel », ne s'inspire que de la législation locale ; cependant, le commandant du camp déclare que la « Maatregel » est plus libérale que la Convention. En ce qui concerne la nourriture, le « camp des familles » ne se plaint pas, les femmes des internés pouvant y ajouter un léger supplément. Mais le « camp des hommes » n'en est pas très satisfait.

Tous les cas médicaux sont traités en ville, car il n'y a pas d'infirmier au camp ; le « Familienlager » ne l'estimant pas nécessaire, et le « Maennerlager » la réclamant. Sur la demande du délégué du Comité international, le Gouverneur a fait aménager une chambre à un lit pour les internés légèrement souffrants. Malgré cela, les soins médicaux sont bons, le médecin venant au camp tous les mardis et le dentiste chinois tous les samedis. Jusqu'à présent, aucun cas de tuberculose, de maladie vénérienne, de scorbut ni de maladies contagieuses n'a été signalé.

En ce qui concerne l'habillement, il convient de souligner que l'approvisionnement en vêtements est insuffisant ; il n'y a pas assez de souliers et il faut trois mois pour obtenir la livraison d'une chemise. Toutefois, chaque interné allemand adulte reçoit du Reich une livre et du Gouvernement néerlandais 5 gulden par mois. Quant aux enfants, ils touchent mensuellement du Reich une demi-livre et du Gouvernement hollandais 1 florin.

Au sujet de la vie religieuse, six missionnaires moraves internés, avec leur famille, président le culte protestant dans l'enceinte du camp. Quant aux catholiques, ils vont à la chapelle extérieure, qui est desservie par un curé hollandais. Le « Maennerlager » se plaint d'un manque total de livres et réclame une salle commune. Sur la demande du délégué du Comité international, le Gouverneur leur enverra des livres, notamment des livres de lecture facile tels que romans, nouvelles, etc. Enfin, les missionnaires ont organisé quelques causeries suivies de discussions et des cours d'espagnol et d'anglais ont été créés. Au surplus, une dame de la Croix-Rouge du Surinam vient chaque semaine s'occuper des femmes et des enfants.